1. **Informations de base**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom du projet**  Prévenir les mariages précoces et forcés au Bénin - PROJEUNES | | |
| **Nom du partenaire**  CARE Canada  CARE Bénin∕Togo  Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights | | |
| **Date de début**  Avril 2018 | **Date de fin**  Mars 2021 | **Budget**  3,000,000 CAD |
| **Description succincte**  Le projet « Prévenir les mariages précoces et forcés au Bénin » est une initiative visant à améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescentes au Bénin. Appelé « PROJEUNES » sur le terrain, il utilise une approche multisectorielle à plusieurs niveaux, basée sur le changement de comportement social, dirigée par des jeunes afin de développer et offrir un ensemble de services d'éducation et de soins de santé adaptés aux adolescents et aux jeunes, filles et garçons. Pour mettre fin aux mariages précoces et forcés d’enfants et protéger les droits des adolescentes, le projet travaille avec les communautés au niveau des villages, y compris les chefs traditionnels et religieux, afin de développer et promouvoir une solution locale. Le renforcement des capacités des acteurs locaux et le plaidoyer mené par les jeunes, créeront un environnement propice au changement des normes sociales et sexospécifiques nécessaires pour mettre fin aux pratiques traditionnelles néfastes au Bénin, notamment les mariages précoces et forcés d’enfants (MPFE). | | |

1. **Cadre de mesure de rendement**

Voir pièce jointe.

1. **Zones d'interventions**

Appui dans tout le pays seulement □

Appui au niveau central seulement □

Autre X

**Appui régional**

|  |
| --- |
| 2 départements : Alibori et Borgou |
| 4 communes :   * Karimama et Malanville (département de l’Alibori) * Nikki et Kalalé (département du Borgou) |
| 2 zones sanitaires :   * Nikki-Kalalé-Pèrèrè * Malanville-Karimama |
| 20 villages :   * Commune de Karimama : villages de Kompanti, Kompa, Garbeykoara, Loumbou Loumbou, Pétchinga * Commune de Malanville : villages de Kassa, Kouara Tédji, Sende, Momkassa, Garou-Tédji * Commune de Nikki : villages de Sakabansi, Kali, Boukanere, Danri, Gbaossi * Commune de Kalalé : villages de Gando Baka, Boa, Boa Gando Centre, Angaradebou, Bagaria |

1. **Partenaires locaux**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Partenaires** | **Mandat** | **Notes** |
| IFA ONG | Appui à la mise en œuvre des interventions en milieu communautaire, et en milieu scolaire (CEG) et non-scolaire (centres d’apprentissage) | Communes de Nikki et Kalalé |
| SIAN’SON ONG | Appui à la mise en œuvre des interventions en milieu communautaire, et en milieu scolaire (CEG) et non-scolaire (centres d’apprentissage) | Communes de Malanville et Karimama |
| Réseau Ouest Africain des jeunes femmes leaders du Bénin | Appui au plaidoyer avec les associations de jeunes | National |

1. **Approches/méthode de suivi/évaluation**

|  |
| --- |
| * Étude de base - Baseline (année 1) * Endline (année 3) * Rapports narratifs mensuels produits par les partenaires locaux (tout au long du projet) * Identification et renforcement des capacités des catalyseurs et pairs éducateurs sur les outils de collecte des données (année 1) * Collecte mensuelle des données sur les indicateurs du projet au niveau communautaire, scolaire et dans les centres d’apprentissage * Coaching continu des catalyseurs et pairs éducateurs sur la production des données (tout au long du projet) * Contrôle de qualité des données par la responsable S&E du projet (tout au long du projet) * Rencontre mensuelle entre catalyseurs, pairs éducateurs, agents de santé et acteurs sociaux sur l’analyse des indicateurs renseignés à chaque niveau * Revue trimestrielle sur le progrès des indicateurs avec les acteurs communautaires et les partenaires stratégiques |

1. **Documents/études qui doivent être produits dans le cadre du projet**

|  |
| --- |
| * Étude de base - Baseline (rapport disponible) * Étude sur l'intégration des adolescents ruraux, filles et garçons, dans les programmes de SSR au Bénin – 1ere partie (en cours – rapport disponible en fin année 1) * Évaluation des centres de santé de la zone d’intervention (année 1) * Évaluation des CPS de la zone d’intervention (année 1) * Analyse situationnelle des villages d’intervention (année 1) * Mapping communautaire des villages d’intervention (année 1) * Module de formation des agents de santé sur la SSRAJ (années 1 et 2) * Module de formation des enseignants de CEG et patrons d’ateliers sur la SSRAJ (années 1 et 2) * Manuel d’orientation des CPS sur l’accompagnement des filles survivantes de mariages précoces et forcés d’enfants (années 1 et 2) * Étude sur l'intégration des adolescents ruraux, filles et garçons, dans les programmes de SSR au Bénin – 2e partie (année 3) * Endline (année 3) |

1. **Formations envisagées**

|  |
| --- |
| * Formation des partenaires locaux sur les approches du projet : analyse sociale et action, cartes de performance communautaire, mapping communautaire, approche FaFa Wa * Formation des partenaires locaux sur la SSRAJ * Formation des partenaires locaux sur le genre * Formation des catalyseurs sur la SSRAJ et l’approche analyse sociale et action * Formation des agents de santé sur la SSRAJ * Formation des enseignants et patrons d’ateliers sur la SSRAJ * Formation des pairs éducateurs scolaires et non scolaires sur l’animation des dialogues réflectifs * Formation des Groupes FaFa Wa sur la gestion des activités génératrices de revenus, la prise en charge et la réinsertion sociale des survivantes de mariages précoces et forcés d’enfants * Formation des autorités des communes d’intervention sur la protection des filles vulnérables ou survivantes de mariages précoces et forcés d'enfants * Formation des agents des centres de promotion sociale (CPS) sur l’identification et le soutien des adolescentes survivantes de mariages précoces et forcés d'enfants * Formation des parents des survivantes de mariages précoces et forcés d'enfants sur la réintégration et le soutien * Formation des jeunes sur le plaidoyer sur la SSRD et les mariages précoces et forcés d'enfants |

1. **Principaux défis rencontrés**

|  |
| --- |
| * Une autorisation formelle du Ministère de l’enseignement secondaire et technique et de la formation professionnelle est requise par les partenaires étatiques avant toute intervention en milieu scolaire. Cela pourrait entraîner des délais dans la mise en œuvre des activités avec les CEG. * Les partenaires stratégiques (notamment étatiques) demandent une revalorisation des montants de prise en charge (perdiem) appliqués lors des activités. * Plusieurs ONG mettent en œuvre actuellement des projets incluant le renforcement des capacités techniques des agents de santé. Un grand défi sera d’harmoniser les contenus (modules de formation) et les pratiques des différents projets. |

1. **Autre information pertinente**

|  |
| --- |
| N/A |